



Groupe de travail GT7a
Environnement
Département de la Gironde

Type de document	Relevé des échanges
Groupe de travail	GT7a – R1
Date de la réunion	23 juin 2010
Lieu de réunion	Réseau Ferré de France – Bordeaux

Documents consultés en séance :

- Cartes thématiques des enjeux naturels sur fond de plan 1/25.000 avec mention du périmètre des études, et du fuseau retenu au comité de pilotage du 31 mai 2010.

Description de la présentation

RFF présente le programme des études et de la concertation en 2010 et 2011, la démarche de définition des tracés et les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux,

- tous les acteurs de l'environnement dans la Gironde ont été invités à ce groupe de travail
- 3 notes ont été envoyées préalablement à cette réunion : « Etudes et concertation », « Méthode d'analyse environnementale », « Charte de la concertation ».
- un compte rendu des échanges et des conclusions sera rédigé et diffusé aux participants.

1- Présentation des principes des études et de la concertation en étape 2

Le cycle des itérations entre les études et la concertation démarre par la production des hypothèses de tracé. Les avis sont donnés par les commissions consultatives (composées des élus des collectivités, du Conseil Général et Régional, sous l'égide du préfet)

Les comités territoriaux (composés des co-financeurs du projet, de RFF et du préfet) examinent ces avis et proposent au comité de pilotage des décisions.

Les décisions sont prises par le comité de pilotage (composé de l'Etat, de RFF et des conseils régionaux)

2- Présentation des objectifs de l'étape 2 (Avant Projet Sommaire)

3- Présentation du groupe de travail «Environnement»

4 – Programme de la concertation

5 – Présentation des différentes étapes jusqu'au tracé retenu par le COPIL à l'été 2011.

Été 2010 : Identification des zones sensibles

Octobre 2010 : recherche des hypothèses de tracé.

Janvier 2011 : identification du tracé pressenti.

Mai 2011 : tracé qui sera proposé aux commissions consultatives.

6 – Présentation de la méthode de définition du tracé

- La grille d'analyse multicritères présentée a été inspirée de la grille de l'étape 1 en prenant en compte la précision des données de l'étape 2.
- Les investigations écologiques, dont l'avancement est présenté en séance, alimenteront la connaissance des enjeux environnementaux et permettront d'identifier des Zones Sensibles.

7 – Prise en compte des enjeux environnementaux

- La première stratégie de prise en compte des enjeux environnementaux est l'évitement.
- A défaut d'éviter, limiter l'impact sur le milieu à enjeux
- A défaut de limiter, proposer des mesures compensatoires très en amont du projet

Points marquants et conclusions

RFF remercie les personnes présentes pour leur participation à ce groupe de travail.

La concertation doit permettre de sélectionner le tracé globalement le meilleur.

La connaissance et la hiérarchisation des enjeux sont capitales à la définition d'une solution technique respectueuse de l'environnement humain et naturel. L'ensemble des acteurs est invité à informer RFF des données dont il a connaissance dans le cadre de la définition des enjeux environnementaux.

RFF est à la disposition des acteurs présents pour toute autre question.

Le prochain groupe de travail aura lieu en octobre pour la présentation des hypothèses de tracés.

Echanges au cours de la réunion

Entité	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
SEPANSO	Aborde le thème de l'aménagement de la ligne existante.	O	<i>RFF indique que cette discussion ne fait l'objet ni de la présente réunion, ni du mandat délivré à RFF. Invite à aborder cette question lors d'un GT spécifique ouvert aux associations. RFF précise que tout ce qui n'attire pas aux échanges lors du GT ne figurera pas dans les comptes-rendus de réunion.</i>	R
SEPANSO	Déplore la mauvaise organisation de la réunion, plusieurs participants n'ayant à priori pas reçu d'invitation.	R	<i>RFF indique qu'une vingtaine de participants a été invité et invite les personnes concernées à se signaler auprès de RFF.</i>	PC
SEPANSO	Souhaite que des comptes-rendus des réunions précédentes soient accessibles.	S	<i>RFF propose une mise à disposition lors des prochains GT.</i>	PE
LEA	Signale également des problèmes concernant les invitations aux GT, puisqu'elle n'a été invitée qu'à une réunion lors de l'étape 1 et que pour la présente réunion, elle n'a pas reçu d'invitation directe de la part de RFF. LEA retrouvera plus tard le mail d'invitation envoyé par RFF.	R	<i>RFF répond que l'ensemble des acteurs concernés est invité aux réunions GT.</i>	PC
SEPANSO	Souhaiterait avoir une justification du fuseau de 1000 mètres au regard de la prise en compte des enjeux environnementaux.	S	<i>RFF propose de parcourir les cartes des enjeux bruts à la fin de la réunion.</i>	R
LEA	Considère cette justification comme un préalable nécessaire à une réflexion sur la recherche d'un fuseau de 500 mètres. Souhaite vivement une réponse écrite de la part de RFF.	S	<i>RFF précise que le choix du fuseau de 1000 mètres a d'ores et déjà été validé lors de la démarche de concertation.</i>	PC
SEPANSO	Signale que le fuseau retenu est le plus impactant pour le réseau hydrographique.			
LEA	Rappelle que le Président du CLE du SAGE du CIRON avait indiqué que le fuseau de 1000 mètres retenu était celui qui impactait le plus le Ciron et ses affluents. Souhaite donc que les raisons de ce choix fassent l'objet d'une explication écrite.	R	<i>RFF signale que cette discussion ne rentre pas dans le cadre de la présente réunion de travail.</i>	R
LEA	Demande quels sont les paramètres techniques devant être respectés, dans le cadre de la recherche d'un tracé.	Q	<i>RFF indique que la recherche d'un tracé s'inscrit dans une démarche multicritère, prenant bien entendu en compte des paramètres techniques.</i>	PC
FNE	Demande qui a défini le niveau d'enjeu et les critères et signale que d'après lui une gare de péage ne représente pas un enjeu très fort.	Q	<i>RFF souligne que la grille d'analyse multicritères a été proposée par RFF à la concertation, en étape 1, et évolue encore à ce jour en fonction des échanges ayant lieu.</i>	PC

LEA	Souhaite savoir à quoi correspond le critère « zone de compensation de projet » et quelle en est la justification étant donné que les mesures de compensation ne sont pas encore à l'étude.	S	RFF et MOE précisent qu'il s'agit en réalité des zones de compensation abouties des autres projets (A65), qu'il est souhaitable de prendre en compte dans le cadre des projets GPSO.	PC
ONEMA	Insiste sur l'importance d'étudier les zones humides des cours d'eau ainsi que la tête des bassins versants, qui offrent une biodiversité importante.	R	RFF va également dans ce sens et indique que c'est la raison pour laquelle une réunion avec l'ONEMA est prévue début juillet.	PC
Syndicat des Sylviculteurs	Signale qu'ils sont les premiers en Gironde à gérer le territoire forestier et qu'ils sont très vigilants à la thématique hydrologique.	R	RFF acquiesce et signale qu'ils sont preneurs de toute donnée permettant de caractériser cette thématique et qu'ils comptent sur les GT pour justement échanger sur ces informations.	PC
CR Aquitaine	Les enjeux environnementaux liés aux barreaux de liaison TER sont-ils pris en compte ?	Q	RFF répond que les barreaux de liaison TER font l'objet de la même approche que la ligne nouvelle.	PC
CR Aquitaine	Signale qu'il n'y a pas réellement de discussion autour de la grille d'analyse multicritères.	R	RFF répond qu'un bilan des contributions lors des GT sera réalisé permettra un réajustement de la grille. Cette grille sera ensuite transmise aux acteurs en juillet. Chacun peut donc apporter sa contribution d'ici fin juin. ISA précise que trois contributions ont été émises lors des GT ayant eu lieu cette semaine (fédération de pêche 47, maison de la forêt, DRAC Midi-Pyrénées).	PE
Syndicat des Sylviculteurs (33 ;40 ;47)	Demande si les remarques sur la grille seront retransmises aux acteurs du GT.	Q	RFF répond que oui.	PE
CUB	Demande à classer l'aqueduc de Budos en enjeu très fort, plutôt qu'en enjeu fort. La CUB traite en effet de cet aqueduc au même titre que les captages d'alimentation en eau potable. Cet aqueduc, vieux de plus de 130 ans, alimente plus de 40.000 personnes et dispose d'une zone de protection sanitaire de 60 mètres.	S	RFF tient compte de cette remarque. Les aqueducs sont déjà dans la grille multicritères.	PC
SEPANSO	Un critère semble essentiel, il s'agit des grands espaces naturels non fragmentés, qui se font de plus en plus rares. S'étonne de voir que ces espaces ne sont pas pris en compte dans la grille.	R	RFF signale que ces espaces peuvent être rapprochés des corridors écologiques, qui représentent une préoccupation majeure dans la prise en compte des enjeux naturels.	PC

SEPANSO	Par rapport aux inventaires faune/flore réalisés, il n'y a pas que la Cistude d'Europe en termes de reptiles. Quels amphibiens ont été découverts à ce jour ?	Q	<i>ISA signale les retours du terrain ne se font que depuis 2-3 semaines et que la présence d'autres reptiles sera probablement signalée. Concernant les amphibiens, des stations de pélobates ont été découvertes dans le Lot-et-Garonne.</i>	
LEA	Quels sont les papillons protégés identifiés et qu'en est-il du Vison d'Europe ?	Q	<i>ISA signale que des stations de Fadet des Laïches et de Damier de la Succise sont connues, le long de l'A65. Concernant le Vison d'Europe, nous n'avons pas de retour du terrain actuellement, mais nous savons très bien que les réseaux hydrographiques traversés sont concernés.</i>	
FNE	Signale que l'état de la biodiversité en France est grave et qu'il a été mis en évidence que les infrastructures de transport représentaient la première cause de disparition de la biodiversité. Les études faune/flore sont donc intéressantes mais ne changent pas l'issue du projet et la dégradation de la biodiversité qui en découle.	R	<i>RFF rappelle sa démarche de recherche du meilleur tracé possible, par une connaissance approfondie des enjeux environnementaux, pour alimenter les études techniques, et pousser la logique d'évitement de ces enjeux. La biodiversité représente un enjeu majeur dans le cadre du projet et c'est pourquoi nous sommes tous autour de la table lors de ce GT Environnement.</i>	PC
CR Aquitaine	Demande si les résultats des études spécifiques seront mis à disposition des acteurs locaux après le projet.	Q	<i>RFF indique qu'il se positionne dans une démarche volontariste de connaissance du territoire, et que dans ce cadre, il s'engage effectivement à transmettre les résultats de ces études, sous réserve d'un contrôle de la DREAL concernant les espèces protégées.</i>	PE
FNE	Les projets GPSO nécessiteront l'aménagement de structures importantes en termes d'alimentation électrique, et notamment des lignes complémentaires. Ces aménagements sont-ils pris en compte dans la grille d'analyse multicritères ?	Q	<i>RFF indique que les lignes complémentaires et l'alimentation électrique font l'objet d'un GT spécifique.</i>	PC
FNE	Ces questions sur l'alimentation électrique peuvent-elles influencer la recherche d'un tracé ?	Q	<i>RFF signale qu'une étude est actuellement en cours en vue d'aboutir à un schéma des équipements d'alimentation électrique, et ce en parallèle de la recherche d'un tracé. Cette étude vient d'être lancée et se veut innovante dans le sens où elle prend en compte l'enfouissement des lignes et une recherche au sein des emprises du projet. Les énergies renouvelables font également partie des pistes à l'étude.</i>	PC
LEA	Félicite RFF pour cette démarche, tout en insistant sur les difficultés relatives à l'alimentation électrique d'un projet aussi important.	R		
LEA	La ligne nouvelle représentera une coupure forte posant problème au niveau des pistes de DFCL.	R	<i>C'est également un élément pris en compte dans le cadre des études</i>	

ONEMA	Insiste sur l'importance des voies d'accès.	R	<i>RFF signale que cette question sera traitée au cours du GT9.</i>	PC
LEA	Les impacts de l'entretien de la ligne sur le milieu physique, notamment par l'utilisation de produits phytosanitaires, sont-ils pris en compte ? La concentration en molécules actives doit également être prise en compte et pas seulement le volume.	Q	<i>Sur les vingt dernières années, le volume de produits phytosanitaires utilisés a été réduit d'environ 40%. La concentration des produits a aussi baissé. C'est un sujet de réflexions et d'expérimentations mené au niveau national, notamment pour le développement de solutions alternatives.</i>	PC
LEA	Souhaite disposer d'un document présentant les modalités d'utilisation des produits sanitaires aujourd'hui.	S	<i>RFF réalise un document sur ce qui se fait aujourd'hui et sur les pistes d'amélioration.</i>	PE
CR Aquitaine	Les mesures de réduction ou de compensation concernent-elles aussi la phase chantier ? Pouvez-vous détailler ces mesures ?	Q	<i>En réalisant l'étude d'impact, nous définissons ces mesures pour toutes les phases du projet. Aucun programme détaillé n'est réalisé actuellement. Chaque chantier sera analysé afin d'aboutir à des mesures respectant le contexte local.</i>	PC
SEPANSO	Sur l'A65, les engagements de l'Etat ne sont pas respectés. Comment nous assurer que ce sera le cas sur GPSO ?	Q	Les engagements seront écrits et des comités de suivi seront tenus pour assurer le respect des engagements.	R
SEPANSO	Comment nous assurer que ces engagements seront respectés dans le cas d'une mise en concession ?	Q	A ce jour, personne ne peut dire si le projet fera l'objet d'une mise en concession.	R
ONEMA	Souhaite disposer du Power Point de présentation.	S	RFF le transmettra avec le CR de la réunion.	PE

Abréviations :

Nature des propos : O = Objection, Opinion / R = Remarque / S = Souhait / Q = Question

Nature des réponses : PE = Promesse d'engagement pour le futur / PC = Prise en compte / RU = Réponse ultérieure